

Appel à candidatures

Bureaux de l’Hôtel à projets

Projets scientifiques

- Modalités de fonctionnement

Le Campus Condorcet soutient des activités de coopération scientifique portées par des équipes des établissements et organismes d’enseignement supérieur et de recherche à travers plusieurs types d’initiatives. Il bénéficie pour cela d’infrastructures permettant l’accueil de projets scientifiques innovants et singuliers.

Les sciences humaines et sociales brillent en France, de longue date, d’un éclat particulier qui a assuré leur renom à l’échelle mondiale. Toutefois elles sont loin d’avoir toujours bénéficié des infrastructures nécessaires pour assurer leurs enseignements, développer leurs programmes, valoriser leurs acquis et assurer aux étudiants comme aux chercheurs des conditions de travail comparables à celles dont ils bénéficient dans d’autres pays.

Aussi, au moment où la recherche se mondialise, où le développement des programmes européens et internationaux aiguise la compétition internationale, où les méthodes du travail scientifique ne cessent de se renouveler et où, enfin, l’actualité convoque à chaque instant l’expertise des sciences humaines et sociales, il était devenu indispensable de les doter d’un équipement performant, de visibilité internationale, qui leur donne les moyens de continuer de rayonner à l’avenir comme elles l’ont fait jusqu’à présent.

Le Campus Condorcet est porté par cette nécessité et par cette ambition, qu’il réalise en contribuant, par ailleurs, au développement et au renouveau des territoires qui l’accueillent.

En complément des plateformes d’accueil de programmes disponibles dans les établissements, l’Hôtel à projets permet au Campus d’accueillir des programmes temporaires de recherche collaboratifs, innovants et émergents ouverts aux interfaces des SHS, en particulier en prise avec les nouveaux usages numériques. Il a vocation à accueillir environ 250 personnes.

C’est pourquoi l’établissement public Campus Condorcet lance un appel à candidatures, dans le cadre de son projet stratégique, auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs qui s’inscrivent dans les axes de recherche Campus et dont le projet nécessite un espace dédié dans un environnement stimulant.

Financement

L’Hôtel à projets doit accueillir non seulement des projets prêts à être mis en œuvre, mais aussi des « pré-projets » en phase de mûrissement et qui s’interrogent sur leur pertinence ou leur faisabilité ; si de tels « pré-projets » sont retenus, ils le seront pour une période d’accueil plus courte, d’un an et non renouvelable, et sans que l’hébergement dans l’Hôtel à projets du projet qui en découle soit automatiquement assuré.



Une contribution aux frais d'occupation est demandée aux projets accueillis dans l'Hôtel à projets. Cette participation s'élève à 200€ par m² et par an (HT). Le projet devra justifier d'une assise financière stable. Le candidat pourra, le cas échéant, demander à ce que sa contribution soit réduite si ses capacités financières sont insuffisantes. Cette demande devra être argumentée par le candidat.

Les espaces à disposition ne peuvent excéder 20 postes de travail.

- Domaines des projets

Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées au vu des caractéristiques suivantes. Il n'est cependant pas attendu que les projets remplissent l'ensemble des conditions mentionnées ci-dessous :

- Inscription dans le projet stratégique du Campus Condorcet
- Dimension internationale du projet
- Nature collective, innovante, interdisciplinaire du projet ;
- Liens institutionnels ou scientifiques avec un ou des laboratoires implantés sur le Campus et leurs axes de recherche ;
- Soutenabilité budgétaire du projet et ses modes de financement ;
- Engagement à participer à l'animation scientifique de l'Hôtel à projets - Le développement d'actions de formation innovante sur le campus ;
- Engagement à contribuer à la gestion des données de la recherche et en fin de recherches à l'archivage scientifique des données en collaboration avec le Grand Equipement Documentaire ;
- Profil des porteurs de projet et leur notoriété scientifique
- Ne pas donner lieu à une activité de type commerciale.

Composition du jury

Un comité de sélection désigné en son sein par le conseil scientifique de l'Etablissement public Campus Condorcet (EPCC) assure la sélection des candidats à l'Hôtel à projets en toute indépendance. Un rapport de sélection motivé est transmis au président de l'établissement public. Celui-ci le présente au bureau de l'EPCC pour avis. Cet avis est ensuite soumis pour délibération au conseil d'administration de l'EPCC.

Engagement du candidat

Le projet candidat s'engage :

- Sur une durée temporaire correspondant à la durée du projet (dans la limite de 5 année – renouvelables une fois)
- Sur un nombre de postes de travail occupés
- Dans une démarche collaborative auprès des équipes résidentes du Campus et de ses membres

Engagement du Campus Condorcet

Le Campus et ses membres s'engagent à :

- S'assurer de la bonne intégration des équipes dans l'ensemble du Campus
- Assurer un suivi des occupations



- Mettre en œuvre des services numériques adaptés pour l'ensemble des projets
- Contribuer à l'animation du lieu et au développement d'actions collaboratives entre les équipes hébergées dans l'Hôtel à projets et les équipes permanentes sur le Campus.

- Dossier de candidature

Le dossier doit fournir les renseignements et les documents ci-dessous :

- La lettre d'intention : elle doit expliquer pour quelles raisons le projet peut s'intégrer dans l'Hôtel à projets et plus généralement dans le Campus à la lumière des caractéristiques susmentionnées. Une lettre de parrainage d'une équipe de recherche hébergée sur le campus peut être annexée au dossier de candidature.
- Une lettre de soutien de l'établissement du porteur principal
- La présentation du projet doit montrer la pertinence de celui-ci et son apport à l'écosystème scientifique du Campus et/ou sa dimension interdisciplinaire à l'interface des SHS avec les autres sciences.
- La présentation des acteurs du projet : ses membres, les actions menées et ses axes de recherche.
- Le calendrier du projet et ses besoins d'occupation. Il s'agit de prévoir une programmation de l'occupation dans l'hôtel à projets. Le nombre de postes de travail occupés pourra varier au cours du temps dans la limite de 20.
- Un engagement financier qui démontre la capacité du projet à participer à la contribution aux frais d'occupation.

Clicto : dossier de candidature

mailto : hotel-projets@campus-condorcet.fr

Calendrier de la consultation deuxième vague

- Lancement de l'appel à projet : 15 juin 2019
- Clôture des candidatures pour une première vague : 15 septembre 2019
- Commission de sélection : octobre 2019
- Avis du bureau : novembre 2019
- Installation dans les locaux à partir de décembre 2019

